

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
États financiers
31 mars 2019

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2019

Page

Responsabilité de la direction

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

État de la situation financière.....	1
État des résultats.....	2
État de l'excédent accumulé.....	3
État de la variation des actifs financiers nets.....	4
État des flux de trésorerie.....	5

Notes complémentaires	6
------------------------------------	---

Tableaux

Tableau 1 – Tableau des charges par poste	11
Tableau 2 – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	13
Tableau 3 – Services aux Autochtones Canada.....	14
Tableau 4 – Champlain	15
Tableau 5 – Garneau.....	16
Tableau 6 – Protection et exploitation des territoires fauniques	17
Tableau 7 – Services aux entreprises	18
Tableau 8 – Commission scolaire.....	19
Tableau 9 – Autres	20
Tableau 10 – Immobilisations.....	21

Responsabilité de la direction

Aux fiduciaires et aux communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

La responsabilité des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I incombe à la direction, et les états financiers ont été approuvés par les fiduciaires.

La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, y compris des jugements et estimations comptables importants, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend le choix des principes et méthodes comptables appropriés et la prise de décisions ayant une incidence sur l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est requis.

En s'acquittant de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents comptables sont maintenus de manière appropriée afin de fournir des informations fiables pour la préparation des états financiers.

Les fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I sont chargés de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et d'approuver les états financiers. Les fiduciaires s'acquittent de ces responsabilités en examinant l'information financière préparée par la direction et en discutant des questions pertinentes avec la direction et les auditeurs externes. Les fiduciaires sont aussi responsables de recommander la nomination des auditeurs externes de la Fiducie.

MNP SENCRL, srl a été nommé par les fiduciaires et les communautés membres pour effectuer l'audit des états financiers et leur faire directement rapport. Son rapport figure à la page suivante. Les auditeurs externes ont un accès complet et illimité aux fiduciaires et à la direction, et les rencontrent périodiquement et séparément afin de discuter des constatations de leur audit.

Le 31 mai 2019

_____ Directeur général

_____ Directeur des finances

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, ainsi que l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets, l'état des flux de trésorerie et les tableaux connexes pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'état financier, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si l'état financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 31 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124849

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la situation financière

Au 31 mars 2019

	2019	2018
Actifs financiers		
Trésorerie	668 610	60 342
Débiteurs (note 3)	880 393	465 936
Avance à recevoir (note 4)	3 231	3 177
Total de l'actif	1 552 234	529 455
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	573 773	497 878
Produits reportés (note 7)	891 812	-
Total du passif	1 465 585	497 878
Actifs financiers nets	86 649	31 577
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 8)	7 717	7 905
Charges payées d'avance	8 175	-
Total des actifs non financiers	15 892	7 905
Excédent accumulé	102 541	39 482
Approuvé au nom des fiduciaires,		
_____ Fiduciaire	_____ Fiduciaire	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019

		2019 <i>Budget</i>	2019	2018
	<i>Tableaux</i>			
Produits				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (<i>note 9</i>)		4 100 000	4 136 530	2 600 000
Services aux Autochtones Canada (<i>note 10</i>)		1 757 084	1 757 084	1 192 572
Société canadienne d'hypothèques et de logement		250 000	250 000	80 000
Produit d'intérêts		-	6 525	-
Société du Plan Nord		72 439	72 439	27 561
Commission scolaire New Frontiers		39 871	39 871	-
Emploi-Québec		30 074	30 074	30 900
Collège régional Champlain		24 844	24 844	11 000
Autres produits		80 061	80 061	-
CDRHPNQ		-	-	51 308
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay		-	-	32 000
Centre de l'éducation de Kanesatake		-	-	20 000
Centre de formation des métiers de l'acier		-	-	7 950
Initiative de la Famille Martin		-	-	5 000
Produits reportés de l'exercice précédent		-	-	364 479
Produits reportés de l'exercice considéré		(75 000)	(891 812)	-
		6 279 373	5 505 616	4 422 770
Charges du programme				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	2	3 289 196	2 398 068	2 085 401
Services aux Autochtones Canada	3	1 480 301	1 410 804	873 334
Champlain	4	96 783	96 783	139 238
Garneau	5	355 000	354 601	302 408
Protection et exploitation des territoires fauniques	6	-	-	58 461
Services aux entreprises	7	50 050	48 183	39 900
Commission scolaire	8	-	-	64 950
Immobilisations	10	-	2 924	2 535
Total des charges (Tableau 1)		5 271 330	4 311 363	3 566 227
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		1 008 043	1 194 253	856 543
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		(953 188)	(1 131 194)	(952 597)
Excédent (déficit)		54 855	63 059	(96 054)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	39 482	135 536
Excédent (déficit)	63 059	(96 054)
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	102 541	39 482

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2019

	2019 <i>Budget</i>	2019	2018
Excédent (déficit) annuel	54 855	63 059	(96 054)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	–	(2 736)	(2 982)
Amortissement d'immobilisations corporelles	–	2 924	2 535
Acquisition de charges payées d'avance	–	(8 175)	–
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	54 855	55 072	(96 501)
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	31 577	31 577	128 078
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	86 432	86 649	31 577

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Encaissements de dons	5 982 971	3 996 943
Paiements aux fournisseurs et aux bénéficiaires	(1 722 225)	(1 224 892)
Paiements au comptant à des employés	(3 649 688)	(3 049 397)
	611 058	(277 346)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 736)	(2 982)
Activités d'investissement		
Augmentation de l'avance à recevoir	(54)	(71)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	608 268	(280 399)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	60 342	340 741
Trésorerie à la clôture de l'exercice	668 610	60 342

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Activités

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie ») a été constituée le 10 juillet 2012, date à laquelle elle a entrepris ses activités. Le but de la Fiducie est de fournir des installations et des programmes d'éducation aux adultes dans les communautés des Premières Nations.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers constituent une déclaration de la direction, ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent les principales méthodes comptables qui suivent.

Mode de présentation

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les produits sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent disponibles et mesurables, et les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées et mesurables par suite de la réception de biens ou de services et lorsqu'est créée une obligation juridique de paiement.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont des actifs qui pourraient être affectés au remboursement de passifs existants ou au financement d'activités futures. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne produisent habituellement pas de ressources pour le remboursement des passifs existants, mais qui sont utilisés pour la prestation de services gouvernementaux, qui peuvent être consommés dans le cadre des activités habituelles et qui ne sont pas destinés à la revente dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

La Fiducie comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fiducie peut choisir, de manière irrévocable, d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à sa juste valeur. La Fiducie n'a pas fait ce choix pour l'exercice considéré.

La Fiducie évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, du fait qu'elle n'a aucun instrument financier exigeant une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen de la hiérarchie des justes valeurs. Les opérations d'achat ou de vente visant ces éléments sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains nets et les pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté, puisque la Fiducie ne détient aucun instrument pouvant donner lieu à des gains et pertes de réévaluation.

Les coûts d'opération directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent (le déficit). Autrement, les coûts d'opération sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués par la suite au coût amorti ou au coût.

Tous les actifs financiers, à l'exception des dérivés, sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Pour déterminer s'il existe des éléments probants objectifs d'une perte de valeur, la direction s'interroge à savoir si l'entité émettrice connaît d'importantes difficultés financières et examine l'historique récent de recouvrement à l'égard du prêt, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Toute perte de valeur jugée durable est comptabilisée à l'état des résultats. Les réductions de valeur des actifs financiers évaluées au coût ou au coût amorti pour refléter les pertes de valeur ne font pas l'objet d'une reprise s'il y a une hausse ultérieure de la valeur. Les reprises de toute réévaluation nette d'actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état de la réévaluation des gains et des pertes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût selon le coût historique indiqué dans les documents comptables. Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement au moyen des méthodes ci-dessous aux taux utilisés pour amortir le coût des actifs sur leur durée de vie estimative :

	Méthode	Taux
Ordinateurs	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et matériel	Amortissement dégressif	20 %

Actifs à long terme

Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis de la manière décrite dans la méthode comptable applicable.

La Fiducie effectue des tests de dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, peut ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un groupe d'actifs à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse la somme de la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs devant être tirés de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La juste valeur est établie au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toute dépréciation est portée à l'excédent (au déficit) de l'exercice considéré.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Fiducie sont dressés de manière à présenter les actifs financiers nets comme mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Fiducie sont établis en déduisant les passifs des actifs financiers. Ils comprennent deux composantes, soit les actifs non financiers et l'excédent accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les débiteurs sont présentés après l'évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée au besoin. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

La direction estime le remboursement du financement public à la fin de l'exercice en déterminant dans quelle mesure la Fiducie prévoit respecter certaines conditions stipulées dans les conventions de financement pertinentes.

Comptabilisation des produits

Paiements de transfert

La Fiducie comptabilise un paiement de transfert à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu, ont été remplis. Un paiement de transfert assorti de dispositions donnant lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif est comptabilisé comme un passif. Dans ce cas, la Fiducie comptabilise les produits lorsque le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Avantages sociaux futurs

Les programmes d'avantages sociaux futurs des employés de la Fiducie consistent en un régime à prestations déterminées.

La Fiducie participe à un régime interentreprises à l'égard duquel les informations sont insuffisantes pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, car l'actuaire n'attribue pas de portions de l'excédent (du déficit) aux employeurs individuellement. Par conséquent, la Fiducie utilise la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, et les cotisations au régime sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

3. Débiteurs

	2019	2018
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	413 653	231 500
Services aux Autochtones Canada	175 709	119 263
SCHL	50 000	40 807
Société du Plan Nord	72 439	–
Autres apports à recevoir	145 030	31 643
Taxes à la consommation à recevoir	23 562	13 823
CDRHPNQ	–	28 900
	880 393	465 936

4. Avance à recevoir

	2019	2018
Avance à recevoir – Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, entité liée à la Fiducie par voie de gestion et de supervision communes, non garantie, ne portant pas intérêt et échéant à moins d'un an	3 231	3 177

5. Marge de crédit

La Fiducie dispose d'une marge de crédit inutilisée non garantie de 99 000 \$. La marge de crédit, renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2019	2018
Créditeurs	53 026	87 573
Salaires et retenues salariales à payer	185 378	191 901
Montant à verser aux bénéficiaires	335 369	218 404
	573 773	497 878

7. Produits reportés

Le tableau ci-dessous présente les variations du solde des produits reportés attribuables à chaque catégorie importante d'affectations d'origine externe :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Apports reçus	Amortissement	Solde à la clôture de l'exercice
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (note 9)	–	4 136 530	3 320 117	816 413
Garneau	–	250 000	174 601	75 399
	–	4 386 530	3 494 718	891 812

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

8. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Ajouts</i>	<i>Cessions</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2019 Valeur comptable nette</i>
Ordinateurs	28 973	2 736	–	26 139	5 570
Mobilier et matériel	2 982	–	–	835	2 147
	31 955	2 736	–	26 974	7 717
					<i>2018 Valeur comptable nette</i>
	<i>Coût</i>	<i>Ajouts</i>	<i>Cessions</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	
Ordinateurs	28 973	–	–	23 752	5 221
Mobilier et matériel	–	2 982	–	298	2 684
	28 973	2 982	–	24 050	7 905

9. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES]

					<i>2019</i>	<i>2018</i>
	<i>MEES Pédagogie</i>	<i>MEES Formation professionnelle</i>	<i>MEES Alphabétisation</i>	<i>MEES Principale</i>	<i>MEES</i>	<i>MEES</i>
Produits	250 000	250 000	240 000	3 396 530	4 136 530	2 600 000
Produits reportés de l'exercice précédent	–	–	–	–	–	344 479
Produits reportés de l'exercice considéré	(59 088)	(14 100)	–	(743 225)	(816 413)	–
	190 912	235 900	240 000	2 653 305	3 320 117	2 944 479
Frais bancaires	–	–	–	–	–	12 169
Communications	490	350	–	–	840	–
Matériel	–	49 122	79 096	–	128 218	–
Permis	–	–	–	20 452	20 452	20 236
Assurances	–	–	–	–	–	11 415
Fournitures de bureau	–	–	–	6 549	6 549	25
Honoraires pour services professionnels	–	19 310	19 400	24 997	63 707	33 657
Salaires et avantages	174 568	142 790	140 182	1 679 143	2 136 683	1 990 381
Formation	–	–	–	–	–	1 212
Déplacements	15 854	24 328	1 322	115	41 619	16 306
Attributions aux centres régionaux	–	–	–	919 313	919 313	952 597
Transfert aux immobilisations corporelles	–	–	–	2 736	2 736	2 982
	190 912	235 900	240 000	2 653 305	3 320 117	3 040 980
Excédent (déficit)	–	–	–	–	–	(96 501)

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

10. Rapprochement du financement provenant de Services aux Autochtones Canada (SAC)

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement provenant de SAC qui figure à l'état des résultats :

	2019	2018
Solde selon les états financiers	1 757 084	1 192 572
Montants pour lesquels le financement reçu est reporté en 2019/2020	356 750	-
	2 113 834	1 192 572

11. Éventualités

La Fiducie a conclu des ententes d'apport avec divers ministères. Le financement reçu aux termes de ces ententes d'apport peut faire l'objet d'un remboursement après examen final des programmes par les divers organismes de financement. La direction estime que les modalités des diverses ententes de financement ont été respectées, et qu'aucun remboursement ne sera nécessaire.

12. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Fiducie détient un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que la Fiducie n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier subisse une incidence défavorable par suite d'une variation des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie liés à certains actifs financiers et passifs financiers, communément appelé risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs financiers ou passifs financiers, aussi appelé risque de prix. La Fiducie est exposée à un risque de flux de trésorerie principalement par sa marge de crédit, laquelle porte intérêt à un taux renouvelable.

13. Régimes à prestations et à cotisations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Régimes interentreprises

La Fiducie participe à un régime de retraite interentreprises pour le compte de ses employés. Les cotisations versées par la Fiducie aux termes de ce régime et la charge correspondante s'élèvent à 308 146 \$ (270 157 \$ en 2018). Les cotisations sont versées par la Fiducie sans autre obligation, et la Fiducie les comptabilise uniquement lorsqu'elles sont engagées.

14. Dépendance économique

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I tire pratiquement la totalité de ses produits de Services aux Autochtones Canada et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nature et l'importance du financement reçu sont telles que la Fiducie est économiquement dépendante de ce financement.

15. Renseignements sur le budget

Les renseignements sur le budget présentés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Tableau 1 – Tableau des charges par poste

Exercice clos le 31 mars 2019

	2019 Budget	2019	2018
Charges par poste			
Administration	10 000	6 667	10 000
Amortissement	–	2 924	2 535
Frais et intérêts bancaires	15 000	22 851	12 169
Charges liées à l'attribution de bourses	3 800	4 000	–
Communications	–	840	–
Prestation du programme d'enseignement	84 317	84 317	139 238
Matériel	–	128 218	–
Préparation et processus d'inscription	3 000	2 940	–
Cachet	1 000	75	–
Assurances	11 000	4 946	11 415
Permis	21 000	20 452	20 236
Frais de bureau et frais généraux	1 800	879	–
Fournitures de bureau	8 000	12 893	3 013
Honoraires pour services professionnels	–	63 707	33 657
Charge du programme	10 000	11 684	195 194
Coordination de projets	10 693	10 693	–
Recrutement	–	–	7 432
Salaires et avantages	4 894 067	3 649 688	3 049 397
Téléphonie	1 680	2 163	2 100
Formation	–	–	1 212
Traduction	20 000	31 226	15 971
Déplacements	175 973	250 200	62 658
	5 271 330	4 311 363	3 566 227

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Tableau 2 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Produits			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4 100 000	4 136 530	2 600 000
Produits reportés de l'exercice précédent	–	–	344 479
Produits reportés de l'exercice considéré	–	(816 413)	–
	4 100 000	3 320 117	2 944 479
Charges			
Frais et intérêts bancaires	–	–	12 169
Communications	–	840	–
Matériel	–	128 218	–
Assurances	–	–	11 415
Permis	21 000	20 452	20 236
Fournitures de bureau	–	6 549	25
Honoraires pour services professionnels	–	63 707	33 657
Salaires et avantages	3 268 196	2 136 683	1 990 381
Formation	–	–	1 212
Déplacements	–	41 619	16 306
	3 289 196	2 398 068	2 085 401
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes	810 804	922 049	859 078
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	(244 000)	(246 849)	(219 615)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(186 804)	(271 551)	(135 042)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	(160 000)	(110 515)	(295 353)
CRÉA Kitci Amik	(220 000)	(290 398)	(302 587)
	(810 804)	(919 313)	(952 597)
Excédent (déficit) avant les transferts	–	2 736	(93 519)
Transferts entre programmes			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	(2 736)	(2 982)
Excédent (déficit)	–	–	(96 501)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	29 884	126 385
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	29 884	29 884

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Services aux Autochtones Canada
Tableau 3 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Produits			
Services aux Autochtones Canada	1 480 301	1 480 301	873 334
Charges			
Administration	10 000	6 667	10 000
Frais et intérêts bancaires	15 000	22 851	–
Assurances	11 000	4 946	–
Fournitures de bureau	3 000	3 801	2 988
Salaires et avantages	1 389 621	1 269 464	795 923
Téléphonie	1 680	2 163	2 100
Traduction	15 000	26 739	15 971
Déplacements	35 000	74 173	46 352
	1 480 301	1 410 804	873 334
Excédent avant l'attribution au centre régional d'éducation des adultes	–	69 497	–
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	–	(69 497)	–
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Champlain**

Tableau 4 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>2019 Budget</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Produits			
Services aux Autochtones Canada	96 783	96 783	139 238
Charges			
Prestation du programme d'enseignement	84 317	84 317	139 238
Frais de bureau et frais généraux	800	800	–
Coordination de projets	10 693	10 693	–
Déplacements	973	973	–
	96 783	96 783	139 238
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I Garneau

Tableau 5 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2019

	2019 <i>Budget</i>	2019	2018
Produits			
Services aux Autochtones Canada	180 000	180 000	180 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	250 000	250 000	80 000
CDRHPNQ	–	–	22 408
Produits reportés de l'exercice précédent	–	–	20 000
Produits reportés de l'exercice considéré	(75 000)	(75 399)	–
	355 000	354 601	302 408
Charges			
Charge du programme	10 000	11 684	156 246
Recrutement	–	–	7 432
Salaires et avantages	220 000	221 301	138 730
Traduction	5 000	4 487	–
Déplacements	120 000	117 129	–
	355 000	354 601	302 408
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Protection et exploitation des territoires fauniques
Tableau 6 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Produits			
Emploi-Québec	30 074	30 074	30 900
Société du Plan Nord	72 439	72 439	27 561
	102 513	102 513	58 461
Charges			
Charge du programme	–	–	27 348
Salaires et avantages	–	–	31 113
	–	–	58 461
Excédent avant l'attribution au centre régional d'éducation des adultes	102 513	102 513	–
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	(102 513)	(102 513)	–
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Services aux entreprises
Tableau 7 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	2019 <i>Budget</i>	2019	2018
Produits			
CDRHPNQ	–	–	28 900
Collège régional Champlain	24 844	24 844	11 000
Autres produits	80 061	80 061	–
	104 905	104 905	39 900
Charges			
Charges liées à l'attribution de bourses	3 800	4 000	–
Préparation et processus d'inscription	3 000	2 940	–
Cachet	1 000	75	–
Frais de bureau et frais généraux	1 000	79	–
Fournitures de bureau	5 000	2 543	–
Charge du programme	–	–	11 600
Salaires et avantages	16 250	22 240	28 300
Déplacements	20 000	16 306	–
	50 050	48 183	39 900
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	54 855	56 722	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Commission scolaire
Tableau 8 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	2019 <i>Budget</i>	2019	2018
Produits			
Commission scolaire New Frontiers	39 871	39 871	–
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	–	–	32 000
Centre de l'éducation de Kanesatake	–	–	20 000
Centre de formation des métiers de l'acier	–	–	7 950
Initiative de la Famille Martin	–	–	5 000
	39 871	39 871	64 950
Charges			
Salaires et avantages	–	–	64 950
Excédent avant l'attribution au centre régional d'éducation des adultes	39 871	39 871	–
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(39 871)	(39 871)	–
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Autres

Tableau 9 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Produits			
Produit d'intérêts	–	6 525	–
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	1 693	1 693
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	8 218	1 693

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Immobilisations
Tableau 10 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2019

	<i>2019</i> <i>Budget</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Charges			
Amortissement	–	2 924	2 535
Transfert			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	2 736	2 982
Excédent (déficit)	–	(188)	447
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	7 905	7 458
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	7 717	7 905